

Déclaration politique

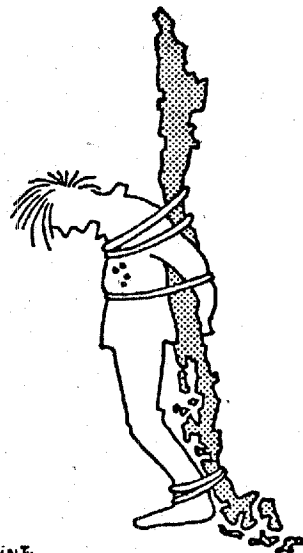
Sept ans après le coup d'Etat contre le gouvernement constitutionnel du président SALVADOR ALLENDE, la junte militaire, qui gouverne le pays depuis cette date, soumet à plébiscite un avant-projet de Constitution politique dans le but de légitimer devant le pays et le monde l'illégitimité intrinsèque d'une dictature anti-nationale, répressive et terroriste qui se maintient au pouvoir par la force des armes et la répression.

Cette véritable farce est organisée à un moment où plus d'un million de citoyens sont contraints de vivre loin de leur propre pays, où n'existent ni registres électoraux, ni liberté de presse, d'association ou de réunion et où les partis politiques sont dans l'illégalité. Enfin, les termes de la consultation permettent d'approuver ou de rejeter la proposition de la dictature mais interdisent en fait de proposer des solutions différentes de celles de la junte.

Les résultats de cette farce, pourtant organisée par la dictature, vont dans le sens d'une augmentation progressive de l'opposition populaire et démocratique à la tyrannie.

La nouvelle Constitution implique en fait les conséquences suivantes:

- 1) Election de Pinochet comme "Président de la République" pour 8 ans avec possibilité de réélection
- 2) Accentuation du caractère militaire du régime
- 3) Création du "Conseil de Sécurité Nationale"
- 4) Légalisation de la violation des droits de l'homme



- 5) Décisions prises sans considération de la volonté du peuple
- 6) Limitation du droit de grève et reconnaissance au patronat du droit au lock-out

Les organisations signataires, ayant considéré les éléments suivants:

- a) Le texte de la nouvelle Constitution politique du Chili,
- b) L'approbation faite dans des formes irrégulières,
- c) Les diverses dénonciations des violations des droits de l'homme; la disparition des opposants politiques, la pratique de la torture, l'absence de liberté de presse et de réunion, la répression des organisations syndicales et l'interdiction des partis politiques, constatées par l'Assemblée des Nations Unies, par le Parlement Européen, Amnesty International, l'Eglise Catholique chilienne, les organisations syndicales chiliennes et la Commission de Défense des Droits Humains et Syndicaux du Chili;
- d) La nouvelle vague de répression qui s'abat sur les dirigeants syndicaux chiliens (prison pour Alamiro Guzman et pour Manuel Bustos, dirigeants de la Coordinadora nationale syndicale) et dirigeants politiques, l'interdiction de rentrer au pays pour le président du Parti démocrate-chrétien du Chili Andrés Zaldivar,

se rallient aux exigences et critiques présentées par les organisations populaires et démocratiques qui combattent la tyrannie:

- 1) En dénonçant comme illégal la farce du 11 septembre passé,
- 2) En dénonçant l'autodésignation du dictateur A. Pinochet comme une nouvelle insulte au peuple du Chili et aux nations démocratiques du monde,

- 3) En déclarant que pour le moment, il n'y a pas pour le peuple chilien de possibilité de déterminer son propre destin en toute liberté; nous nions la légitimité d'une dictature soutenue par la force des armes et la terreur généralisée.
- 4) En niant la représentativité de la junte militaire et sa qualité pour diriger le processus du retour à la démocratie,

NOUS EXIGEONS:

- a) Le retour de tous les exilés politiques
- b) La liberté pour tous les prisonniers politiques actuellement en prison
- c) L'abolition du "Plan Laboral"
- d) Le retour des forces armées dans leurs casernes et la remise du pouvoir aux civils représentatifs des organisations populaires et démocratiques qui combattent la dictature;
- e) Des éclaircissements sur la situation des milliers de prisonniers disparus et
- f) L'arrêt immédiat de la répression contre le peuple chilien.

Les organisations signataires réaffirment leur appui solidaire aux forces populaires et démocratiques qui luttent au Chili pour le renversement de la dictature et le début d'un processus de réorganisation démocratique respectueux des droits de l'homme et garant de plus de démocratie et de liberté.

LUXEMBOURG, Mars 1981.

POSL, PCL, PCS, PSI; OGBL, LCGB, FNCTFFEL; JCS, JSL; Comité Chili Libre, Ass. de solidarité Luxbg.-Nicaragua; ainsi que les sections luxembourgeoises de différents partis et syndicats espagnols, français et chiliens.

Comité de Défense des Droits Humains et Syndicaux
au Chili - Commission de Travail/ Luxembourg
Boîte postale 835 CCP 68205-14 Luxembourg